**AVIS de RALLYE TYPE**

**COTIER NOCTURNE ou AVEC ESCALE(S)**

Version 20 décembre 2024

# <Nom du Rallye>

Date : <Dates du Rallye>

Lieu : <Zone de Navigation envisagée>

Organisateur : <Nom du club>

Ce document est mis à disposition des structures affiliées pour les assister dans la rédaction de la documentation qui entoure l’organisation d’un rallye. Ce document n’a aucun caractère obligatoire et l’Organisateur à tous loisirs de le modifier pour l’adapter au format de sa manifestation.

*Cependant, la FFVoile rappelle qu’un Rallye est une manifestation nautique dont l’objectif est une navigation de plaisance, ludique et conviviale. De ce fait, il ne doit comporter aucun élément de compétition, c’est-à-dire ni ligne de départ, ni d’arrivée, aucun classement basé sur des critères de performances sportives ni aucun recours, aux RCV, RSO ou autres règlements fédéraux ou de classes.*

**1. Le PROGRAMME du RALLYE :**

1.1 La confirmation d’inscription aura lieu le <Date> au <Lieu des inscriptions>.

1.2 Les étapes de navigation prévues sont :

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| Date | Port de départ | Port d’arrivée |
|  |  |  |
|  |  |  |
|  |  |  |

1.3 Les activités et festivités prévues sont :

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| Date | Lieu | Activité ou Festivité |
|  |  |  |
|  |  |  |
|  |  |  |
|  |  |  |

1.4 Un briefing aura lieu avant le départ de chaque étape, à <Heure>. Tous les chefs de bords (ou son second) doivent y participer et devront signer l’émargement départ stipulant le nom des équipiers embarqués.

1.5 En cas de force majeure, et notamment en cas de conditions météorologiques défavorables, l’organisateur pourra modifier le programme.

**2. COMMENT Y PARTICIPER ?**

2.1 Le Rallye est ouvert aux <voiliers monocoques, multicoques, habitables> suivants :

* Les bateaux  d’une longueur de coque comprise entre <longueur minimale à préciser> et <longueur maximale à préciser>, de catégorie de conception A, B ou C norme CE ou, pour les bateaux de conception antérieure à cette norme, homologables au minimum en 4e catégorie de navigation ou équivalent.
* Les bateaux francisés devront disposer de l’armement de sécurité prévu pour la zone de navigation côtière de la Division 240.
* Les bateaux non francisés devront être en règle avec leur législation nationale en vigueur pour la zone de navigation côtière.
* De plus, les bateaux devront être équipés de :
* Une propulsion mécanique avec carburant permettant de faire la route de chaque étape,
* Une VHF maintenue en fonctionnement pendant tout le rallye,
* Un téléphone portable maintenu en fonctionnement pendant tout le rallye.

2.2 L’équipage doit être composé d’un minimum de 2 personnes.

* L’organisateur recommande que le chef de bord soit, au minimum, certifié niveau 4 FFVoile.
* L’organisateur recommande que le second soit, au minimum, certifié niveau 3 FFVoile.
* De plus, l’organisateur recommande pour les équipages en double, que l’ensemble de l’équipage soit équipé d’une balise individuelle AIS.

2.3 Documents demandés à l’inscription

2.3.1 Pour les participants :

* Les majeurs devront être en possession d’un Passeport Voile ou d’une Licence Club FFVoile.
* Les mineurs devront être en possession d’un Passeport Voile ou d’une Licence Club FFVoile et une autorisation parentale.

2.3.2 Pour le Bateau :

* Le numéro de téléphone portable embarqué,
* Le nom d’enregistrement du bateau et le numéro MMSI de la VHF,
* Le certificat d’assurance Responsabilité Civile du bateau.

2.4 Tarifs d’inscription au Rallye

2.4.1 Les tarifs d’inscription sont les suivants :

|  |  |
| --- | --- |
| Type de Bateau  | Montant de l’inscription |
| Bateau de longueur de coque < XX m |  |
| Bateau de longueur de coque entre XX et XXX m |  |
| Bateau de longueur de coque > XXX m |  |

Sont inclus <décrire les prestations, activités et festivités incluses>.

2.4.2 Les bateaux admissibles doivent s’inscrire et régler les droits en ligne sur le site <Adresse du site> avant le <date>. Les inscriptions tardives seront acceptées dans la limite des places disponibles.

2.5 Le nombre de bateaux est limité à <nombre maximum de bateaux>. Une liste d’attente sera ouverte pour parer à d’éventuelles défections de bateaux inscrits. L’organisateur pourra refuser ou annuler l’inscription d’un voilier, s’il ne satisfait pas à certains critères (taille, conception, vitesse réelle potentielle, équipements de sécurité) ou ne serait pas en conformité avec le règlement du rallye.

2.6 Pour être considéré comme inscrit au rallye, un bateau doit s’acquitter de toutes les exigences d’inscription et payer la totalité du montant de l’inscription.

**3. NAVIGUER EN TOUTE SECURITE :**

3.1 L’organisateur rappelle que le Règlement International pour Prévenir les Abordages en Mer (RIPAM) et les règlements nationaux et internationaux des eaux traversées s’appliquent, comme pour toutes navigations.

3.2 Les informations sur le rallye sont consultables en ligne à l’adresse : <Adresse du site>.

##### 3.3 Sur l’eau, l’organisateur a l’intention de veiller et communiquer avec les participants sur le canal VHF <Canal VHF>. Les participants doivent veiller sur ce canal et le 16.

3.4 Conformément à la règle 2 du RIPAM, la décision d’un bateau de participer à la manifestation relève de la seule responsabilité de son chef de bord.

**4. INFORMATIONS SUPPLEMENTAIRES :**

4.1 L’organisateur rappelle que l’ensemble des acteurs du rallye s’engage :

* À lutter contre toutes les formes de violences conformément au plan de prévention et de lutte contre toutes formes de violences dans le sport de la FFVoile,
* À respecter et promouvoir les valeurs de la voile et l’esprit marin (Cf Charte d’Ethique et de Déontologie de la FFVoile),
* A contribuer à la protection de l’environnement et en particulier, à respecter les grands principes du respect de l’environnement dans lequel ils évoluent, à savoir le milieu naturel (eau, faune, flore et fonds).

4.2 Les détritus doivent être conservés à bord jusqu’à ce qu’ils puissent être évacués à terre.

4.3 Les bateaux doivent être maintenus à la place qui leur a été attribuée quand ils se trouvent au mouillage ou au port**.**

4.4 L’autorité organisatrice pourra fournir des <flammes, pavillons,…> que les participants sont tenus de porter sur <la balancine, la drille de spi,…> à chaque escale.

4.5 Protection des données :

4.5.1 Droit à l’image et à l’apparence : En participant à cette manifestation, le participant et ses représentants légaux autorisent l’AO et la FFVoile à utiliser gracieusement son image et son nom, à montrer à tout moment (pendant et après la manifestation) des photos en mouvement ou statiques, des films ou enregistrements télévisuels, et autres reproductions de lui-même prises lors de la l'événement, et ce sur tout support et pour toute utilisation liée à la promotion de leurs activités.

4.5.2 Utilisation des données personnelles des participants : En participant à cette manifestation, le participant et ses représentants légaux consentent et autorisent la FFVoile à utiliser et stocker gracieusement leurs données personnelles. Ces données pourront faire l’objet de publication de la FFVoile. Conformément au Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD), tout concurrent ayant communiqué des données personnelles à la FFVoile peut exercer son droit d'accès aux données le concernant, les faire rectifier et, selon les situations, les supprimer, les limiter, et s’y opposer, en contactant dpo@ffvoile.fr ou par courrier au siège social de la Fédération Française de Voile en précisant que la demande est relative aux données personnelles.

**5. RESPONSABILITE :**

La décision d’un bateau de participer à la manifestation est de sa seule responsabilité. En s’inscrivant à ce rallye, chaque participant accepte et reconnaît que la voile est une activité potentiellement dangereuse avec des risques inhérents.

Ces risques comprennent des vents forts et une mer agitée, les changements soudains de conditions météorologiques, la défaillance de l’équipement, les erreurs dans la manœuvre du bateau, la mauvaise navigation d’autres bateaux, la perte d’équilibre sur une surface instable et la fatigue, entraînant un risque accru de blessures. Le risque de dommage matériel et/ou corporel est donc inhérent au sport de la voile.

**6. CONTACTER L’ORGANISATEUR :**

Pour plus d’informations, l’Organisateur est joignable :

 Contact :

 Adresse :

 Téléphone :

 Courriel :

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| < Logo Organisateur > | **FICHE D’INSCRIPTION**<Nom du Rallye>Date : <Dates du Rallye> |  |

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| **Bateau** |  |  |
| **Nom :** |  |  |  |
| Marque : |  | Modèle : |  |  |  |
| Longueur : |  | Couleur : |  |  |  |
| Immatriculat° : |  | N° MMSI : |  |  |  |
| Portable 1 : |  |  |  |  |  |

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| **Chef de Bord** |  |  |
| Nom : |  | Prénom : |  |  |  |
| N° Licence : |  |  |  |  |  |

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| **Second** |  |  |
| Nom : |  | Prénom : |  |  |  |
| N° Licence : |  |  |  |  |  |

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| **Equipage** |  |  |
| Nom |  | Prénom |  | Age |  | Titre |  |  |  |
| Nom |  | Prénom |  | Age |  | Titre |  |  |  |
| Nom |  | Prénom |  | Age |  | Titre |  |  |  |
| Nom |  | Prénom |  | Age |  | Titre |  |  |  |
| Nom |  | Prénom |  | Age |  | Titre |  |  |  |
| Nom |  | Prénom |  | Age |  | Titre |  |  |  |

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| En m’inscrivant à ce rallye :1. je certifie que le bateau et l’équipage sont en mesure d’effectuer les navigations prévues.
2. je certifie que l’équipement du bateau est conforme aux exigences de l’avis de rallye.
3. je m’engage à notifier à l’organisateur, avant chaque départ en mer, toutes modifications de mon équipage ou de mon armement.
4. je m’engage à respecter, et à faire respecter par mon équipage, les règles nationales et internationales de navigation à la voile ainsi que l’avis de rallye.
5. je reconnais que la décision de prendre la mer, au départ de chacune des étapes, relève de ma seule responsabilité.
6. je me suis assuré de la couverture assurantielle de mon voilier, y compris dans le cadre d’une participation à un rallye.
 |  |  |
| **Signature du chef de bord :** |  |  |  |